



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



Tribunal de l'Entreprise du Hainau Division de Charleroi

N° d'entreprise: 0505,726,524

Dénomination

(en entier): PREGO GL

(en abrégé):

Forme juridique: SPRL

Siège: Rue de Bascoup 122 - 7170 MANAGE

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :AGE 31/12/2018 : Démission

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue, au siège de la société, le 31/12/2018 à 13h00.

La séance est ouverte à treize heures sous la présence des actionnaires :

- -Monsieur SIASSIA Arnaud, gérant propriétaire de 50 parts sociales
- -Monsieur VANHOVE Kévin, gérant propriétaire de 50 parts sociales

Tous les membres présents à l'assemblée représentent l'intégralité du capital, et, que de ce fait, l'Assemblée est apte et habile à se réunir, et, à statuer sur son ordre du jour qui est le suivant :

1.Démission de gérant

Cette lecture faite, l'Assemblée générale aborde l'ordre du jour :

1.Démission de gérant :

Pour des raisons de convenances personnelles, Monsieur VANHOVE Kévin démissionne de ses fonctions

L'Assemblée, à l'unanimité des voix, approuve :

- la démission du gérant et lui donne décharge pour sa gestion à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 30 après lecture et approbation du procès-

Fait à La Louvière, le 31 décembre 2018.

VAN HOVE Kévin Gérant sortant

SIASSIA Arnaud

Gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature